BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Enquête auprès des responsables du crédit

sur les pratiques de prêt aux entreprises au Canada

Résultats de l'enquête du 2e trimestre de 2015 | Vol. 8.2 | 6 juillet 2015

Les résultats de la plus récente enquête auprès des responsables du crédit montrent que, dans l'ensemble, les conditions de prêt aux entreprises n'ont presque pas changé au deuxième trimestre de 2015 (**Graphique 1**). Cette situation fait suite à un resserrement touchant spécifiquement le secteur pétrolier et gazier au trimestre précédent, les conditions étant alors demeurées par ailleurs stables après une longue période d'assouplissement.

- Au deuxième trimestre, les modalités tarifaires et non tarifaires sont demeurées essentiellement inchangées (**Graphique 2**)[1,2].
- Les modalités tarifaires sont restées les mêmes pour tous les types d'emprunteurs. Les modalités non tarifaires se sont assouplies dans le cas des sociétés commerciales et des petites entreprises, mais se sont resserrées pour les grandes sociétés.
- Les répondants ont une fois de plus attribué ce durcissement des modalités non tarifaires dans le cas des grandes sociétés au secteur pétrolier et gazier ainsi qu'à l'incidence de la faiblesse persistante des cours du pétrole. La concurrence exercée par les autres institutions de prêt est la raison évoquée pour expliquer l'assouplissement des modalités non tarifaires pour les sociétés commerciales et les petites entreprises.
- Le solde des opinions donne à penser que, dans l'ensemble, la demande de crédit est demeurée à peu près inchangée au deuxième trimestre de 2015 pour tous les types d'emprunteurs.

Graphique 1 : **Les responsables du crédit ont indiqué que les conditions de prêt aux entreprises non financières canadiennes sont demeurées essentiellement inchangées...**

Solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises[a]

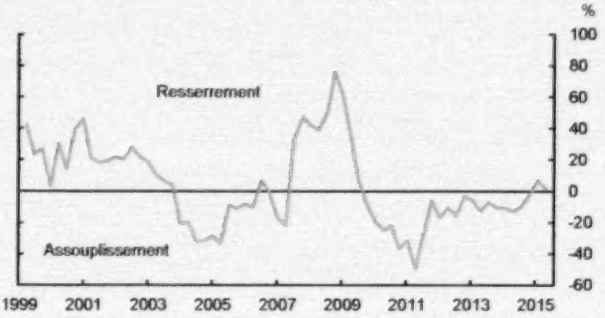

a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Un solde positif implique donc un resserrement net des conditions du crédit. Le graphique présente la moyenne des soldes des opinions concernant les aspects tarifaire et non tarifaire des conditions du crédit.

Graphique 2 : **... pour ce qui est des modalités tarifaires et non tarifaires**

Solde des opinions concernant les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts[a]

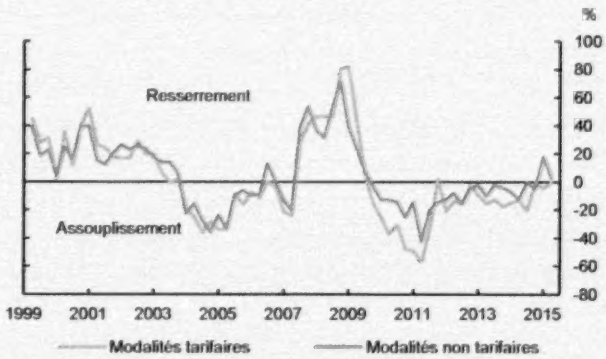

a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement.

Nota : Chaque série représente la moyenne simple des soldes des opinions pour les petites entreprises, les sociétés commerciales et les grandes sociétés.

[1] Dans l'enquête, le coût du crédit représente l'écart par rapport aux taux de base et/ou les frais plutôt que le niveau des taux.

[2] À noter que le solde des opinions révèle uniquement le sens du changement net dans les conditions de prêt; il ne donne pas d'indication quant à son ampleur.

L'enquête auprès des responsables du crédit sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Elle vise en particulier à sonder les répondants concernant l'évolution des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, qui est toujours menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés, a été réalisée entre le 8 et le 12 juin 2015. Pour en savoir davantage, consulter le site Web de la Banque du Canada. Les résultats de l'enquête constituent un condensé des opinions exprimées par les répondants et ne reflètent pas forcément le point de vue de la Banque du Canada.

ISSN 1918-3968